

Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 16 février 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE HEURE – 13 FÉVRIER 2012**

Participants :

M. Willy BORSUS ET M^{me} Valérie LECOMTE, Collège communal ;

Mmes et Ms. Philippe BOURGUIGNON, Jacqueline BERGEN, Eric LEJEUNE, Fabrice CATANIA, Frédéric LIÉGEOIS, Bruno HESBOIS, Roger PETITFRÈRE, Philippe HERBECQ, Raymond DAWAGNE, Marcelle BRASSEUR, André LEBOUTTE, Jacques LIÉGEOIS, Jeanne RENSON, Alain PIROTTE, René LEBOUTTE, André SIMON, José NICOLAS, Marie-Louise BAVAY, André ENGLEBIN, Jean-François COPPIN, Pierre-Emmanuel LEMINEUR ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale ;

M. Alain JACQUET et M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

ACCUEIL

Valérie LECOMTE, Echevine du Développement rural, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Heure et les remercie d'être présents. Cette rencontre est le troisième rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !). Huit autres séances ont permis ou permettront de consulter les habitants des autres villages de la Commune.

Elle présente Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagneront la Commune dans son Opération de développement rural. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale, assistera également à l'ensemble de ces réunions villageoises d'information-consultation.

V. LECOMTE présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW est suivie d'une séquence de questions-réponses :

- La Région peut-elle refuser des projets ? Certains projets (coordination, information...) ne nécessitent pas l'aide de la Région et peuvent être lancés directement. Les projets assortis d'une demande de subvention de la Région font l'objet d'une négociation avec le Ministre concerné et son administration.
- La population de la commune est-elle suffisante ? Somme-Leuze est une petite commune à l'échelle de la Région wallonne, mais elle fonctionne bien et aucune nouvelle fusion de communes n'est envisagée. Par ailleurs, les écoles se portent bien.
- Qu'en est-il des noyaux d'habitat ? Le Ministre HENRY a demandé aux communes wallonnes de définir « intuitivement » leurs noyaux d'habitat. Le Collège de Somme-Leuze a répondu prudemment en reprenant l'ensemble de la commune. La Région devrait prochainement poursuivre la démarche en interrogeant les habitants. L'aménagement du territoire fait partie des thématiques qui peuvent être abordées dans le cadre de l'opération de développement rural.
- Comment s'articule la nouvelle opération de développement rural par rapport à l'ancienne ? La période de validité de l'ancien programme se termine le 31 décembre 2012. Sachant qu'il faut 2 à 3 ans pour constituer un nouveau programme, la commune a souhaité relancer directement une opération pour réduire la période sans programme actif.
- Quelles sont les réalisations des opérations précédentes ? Les projets matériels ont porté sur la construction de maisons de villages (Heure, Hogue, Baillonville, Somme-Leuze...), la création de logements (Heure, Baillonville), l'aménagement d'espaces publics (Chardeneux, Somme-Leuze, Heure, Nettinne...), la création d'un atelier rural, la requalification des Domaines à Noisieux... D'autres projets, moins coûteux, ont aussi vu le jour : les marchés du terroir, des séances d'information pour les agriculteurs, une analyse de la gestion des déchets...

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

Consultation en 2 temps :

- a. 1^{ère} réflexion individuelle
- b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun

- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.

RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

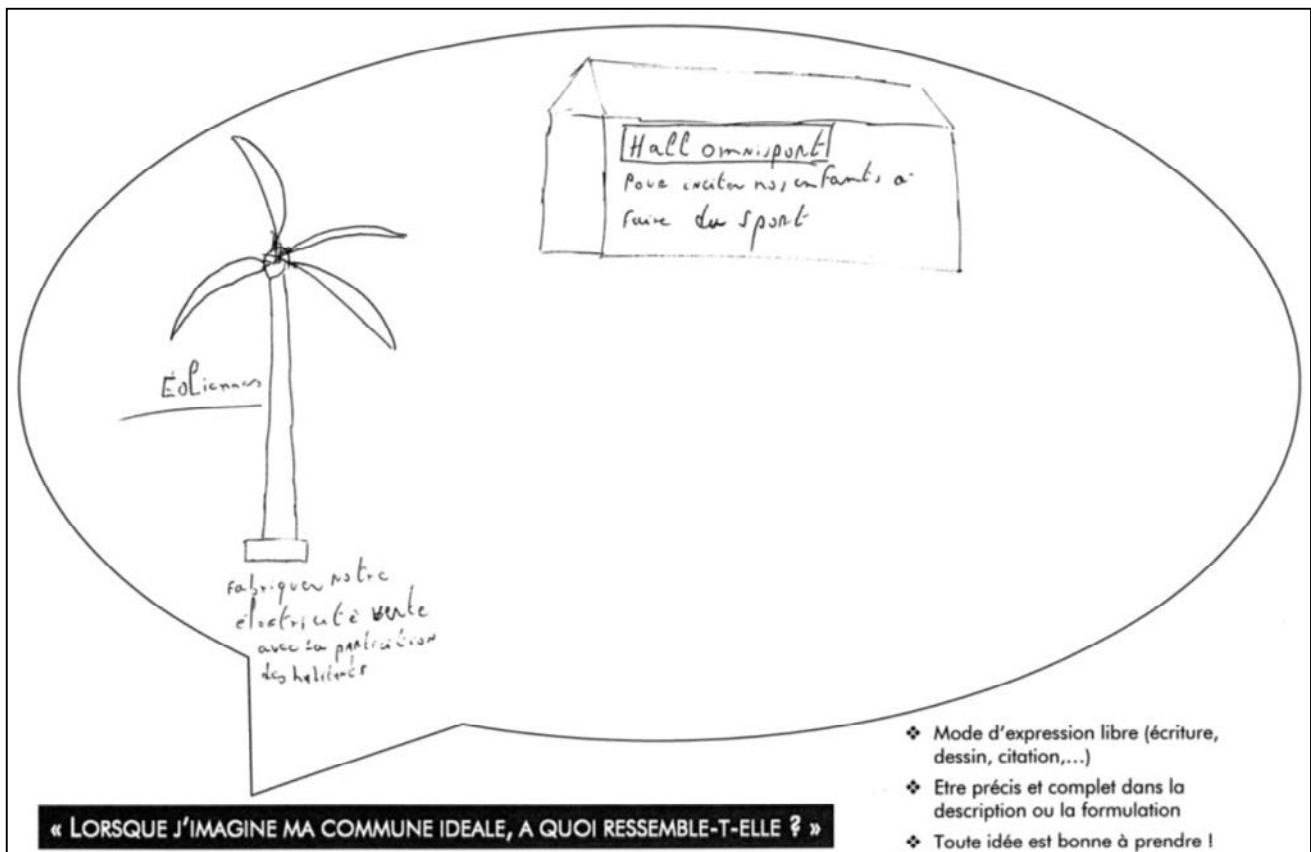
N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- *Garder le caractère rural de nos villages ; continuer à valoriser les petits indépendants de nos villages.*
- *Maison de village disponible le plus tôt possible, et ce pour des activités diverses, et pouvoir disposer de terrains de sport pour les enfants.*
- *- Nouvelle maison du village à disposition... de tous et de toutes personnes respectueuses des lieux.*
 - *Terrain de sport (basket) sur la place du village...*
- *- De meilleures télécommunications (internet).*
 - *Modernisation des routes communales ainsi que des trottoirs.*
- *- Egouttage et donc épuration pour un maximum des habitations, même en dehors du cœur du village.*
 - *Information répercutée vers les habitants des décisions et réunions du Conseil communal.*
 - *Raccords et accès possibles via internet (haut débit ou moyen) alors que pas possible actuellement (+ triple paiement : téléphone – internet – télévision).*
 - *Suppression des « habitats » provisoires et inoccupés (caravanes).*
 - *Politique d'entretien de la voirie concernant les déchets tels que canettes vides, etc.*
- *1. Extension des voies lentes reliant les villages et vers le RAVeL par l'aménagement du village lui-même, c'est-à-dire permettre de se promener à pied dans le village sans risque (surtout pour les enfants). Il y a 15 ans, presque aucune voiture, ni camion n'était parquée sur le bord de la route. Ce n'est*

plus le cas ; il faudrait donc prévoir de vrais trottoirs (ce qui n'est pas évident...). Peut-être prévoir un abri pour camions.

2. Eviter la pollution par des feux, qui continue à se faire (pour ne pas avoir à aller à la déchetterie). Vérifier les écoulements des eaux usées des maisons puisque la station d'épuration de Heure n'est pas pour demain.

3. Faire plus de chemins pédestres et cyclistes et relier les rues sans issue par des sentiers.









- Une commune où chaque groupe d'habitants trouve sa place → avec un soutien (logistique, technique, humain, financier...) à la vie associative, culturelle, sportive et au vivre ensemble.
- Diminuer la circulation automobile, en augmentant l'offre et la diversité des transports en commun, en incitant et favorisant l'usage du vélo (développement des pistes cyclables, en particulier le long des nationales).
- - Une commune propre : verbaliser, rémunérer les personnes qui ramassent etc.
- Activité journalière dans les maisons des jeunes, café, etc.
- Entretien des rivières.
- Rétrécir les routes principales dans les portions habitées.
- Encourager les propriétaires de moulins (Noiseux, etc.) à les équiper de turbines (production d'électricité).
- - Au niveau de la commune, une commune propre, sans voir des déchets (canettes dans les fossés ou autre...).
- Rénovation des chapelles laissées à l'abandon par leurs propriétaires.
- - Services proches et accessibles (petit magasin)

- Projets économiseurs d'énergie.
- Projets de production d'énergie.
- - Mobilité des usagers faibles ?
 - Quel avenir pour les soins de santé de proximité ? (hôpital de Marche...).
 - Equipement de la commune au niveau fibre optique – internet – télévision ?
 - Epuration des eaux ?
- - Contact humain plus ouvert dans le quartier.
 - Bouche incendie.
 - RAVeL !!!!
- - Sécurité routière sur la N929 dans les traversées des villages.
 - Propreté des abords des routes communales.
- - Rassembler certains quartiers pour apprendre à mieux se connaître.
 - Utiliser la maison du village à bon escient.
 - Du sport pour les plus jeunes.
- La commune évolue ; les habitants devraient être plus consultés.

b. Réflexion en sous-groupes : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.

Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :

-  N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.
-  Parlez de ce qui a un intérêt collectif.
-  Ne jugez pas les propositions émises.
-  Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.
-  N'inscrivez qu'une seule idée par post-it
-  Pensez au développement durable, aux générations futures....

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.

c. Mise en commun des avis de la population


Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.




Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

+++ = atouts et --- = faiblesses

THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Ruralité, calme, nature	Création d'une voie lente le long de l'Heure (liaison de Nettinne à Noisieux)
	Aménagement du cœur du village de Heure	A conserver
	---	PROJETS/ACTIONS
	On trouve des caravanes abandonnées, des chancres un peu partout ; c'est dommage (exemples : entre les Venues et les Cisses, après le potager des légumes oubliés...)	Mettre les propriétaires en demeure de restaurer ou de démolir
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	Non respect par certains des règlements communaux (seconds résidents, gîtes...)	Informer les personnes concernées et faire respecter le règlement communal, pour que tout le monde vive bien 
	Utilisation inadéquate de la Maison de la Nature (devenue un « local des jeunes »)	Faire connaître la Maison de la Nature et ses objectifs
	+++	PROJETS/ACTIONS
	Vie paisible, convivialité entre les habitants, ruralité	- Maintien de la vie paisible - Renforcement du respect des règlements communaux par les non-résidents (nuisances sonores (tondeuses, feux d'artifice...) et autres). Sensibiliser et informer, en néerlandais

THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
TOURISME	Secteur bien organisé, à ne pas développer plus	Entretien des circuits promenades (pédestre, équestre et VTT)
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
ECONOMIE	Manque de commerces de proximité	Soutien (financier...) à la création de nouveaux commerces de proximité et de qualité (produits régionaux)
	Pas de bistrot ni de commerce. Mais, chacun est fautif en faisant ses courses en grande surface	Voir la faisabilité et les possibilités de viabilité ; voir comment encourager un petit commerce ou un bistrot (dans un petit village de France, les élus tiennent le bistrot le dimanche matin !)
	Manque d'emplois locaux	Activer les zonings, relancer les commerces de proximité ; créer de l'emploi pour augmenter la richesse de la commune
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
PATRIMOINE	Peu de bâtiments abandonnés	Continuer à veiller au bon entretien de l'environnement urbanistique ; garder les bâtiments en bon état, les entretenir
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	Manque de transports en commun vers Marche, Liège..., surtout pour les personnes âgées ou en difficulté	Meilleure communication pour informer sur ce qui existe en dehors des TEC (renforcer les projets de taxi social, de covoiturage...)
	Insuffisance des moyens de transport	Continuer à améliorer les lignes de bus, surtout pour les aînés
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Commune verdoyante, avec une bonne situation géographique (N4 et N63)	Amélioration de la sécurité routière sur la N929 dans la traversée du village (les travaux réalisés sont insuffisants)
	Insécurité routière sur les grands axes qui traversent les villages, circulation trop rapide	Installer des radars fixes
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	Les villages sont conviviaux, avec beaucoup d'activités ; les gens sont heureux d'y vivre	Ouvrir les salles de village les dimanches matins (apéro, jeux de sociétés, jeux pour les enfants...)

	Quartier agréable, où il fait bon vivre, village rural dynamique.	Important de garder cette ambiance rurale, les échanges ; éviter le chacun pour soi
	Habitants accueillants et disponibles, qui répondent aux questions des touristes...	Créer des activités pour tous les âges dans la maison de village ; en faire une véritable maison <u>du</u> village
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
JEUNESSE	L'école au village	Maintenir l'école... et donc avoir des enfants (provoquer des coupures d'électricité chez les jeunes couples !)
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
AUTRE	Faible qualité pour les communications internet et mauvais service. Les services aux abonnés (Belgacom, Electrabel...) sont toujours plus difficiles pour les habitants des villages	Exiger des services de qualité en zone rurale ; les politiques doivent continuer à taper sur clou
	Manque de bouches d'incendie dans le village	Etudier les besoins, installer les bouches d'incendie nécessaires 
	Pollutions : - déchets le long des voiries communales (à la plaine de jeux...) - ruisseau (curage pas réalisé assez régulièrement)	Accélérer le processus d'épuration des eaux et verbaliser les contrevenants
	+++	PROJETS/ACTIONS
	Taxes modérées par rapport aux autres communes, bonne gestion	Maintenir les taxes modérées
	Grande disponibilité des édiles communaux, ce qui est frappant pour ceux qui viennent s'installer dans la commune	Maintenir cette disponibilité

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises, n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Jeudi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera le **jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Valérie LECOMTE rappelle que le Collège est là pour écouter les avis et pas pour réagir aux différentes propositions. Elle se réjouit néanmoins de la variété des thématiques abordées au cours de cette réunion. Des convergences commencent aussi à apparaître avec les préoccupations des autres villages.

Elle remercie les participants ainsi que les agents de développement de la FRW et les invite à partager un verre pour clore cette séance en toute convivialité.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenne basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noiseux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.